



## Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice, « RRSSJ »

ASBL de droit congolais doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'arrêté ministériel  
n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

### BUREAU DE COORDINATION PROVINCIALE DU BAS-CONGO

1, avenue des FAC, Commune de Matadi, Matadi-Bas Congo – République Démocratique du Congo  
Tél. : 0811685272 E-mail: bascongo@rrssj-rdc.org Site web: <http://www.rrssj-rdc.org>

#### *Projet d' :*

**« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République Démocratique du Congo »**

## **RAPPORT MENSUEL PROVINCIAL DU BAS-CONGO DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014**

**25 SEPTEMBRE 2014**



## Introduction

Le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice a signé un accord de partenariat avec Eastern Congo Initiative [ECI], ONG de droit américain, pour une durée de douze mois. La subvention relative à cette convention concerne principalement la mise en place et l'opérationnalisation d'un Groupe de Travail, composé d'Organisations de la Société Civile de Kinshasa et de la partie Est de la République démocratique du Congo, devant assurer le suivi de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région et celle de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

La mise en œuvre du « Projet ECI » vise également l'amélioration de la réforme du secteur de sécurité, en particulier la réforme de l'Armée dans l'Est de la RDC. Les cinq sites du projet sont les suivants: Bunia, Goma, Bukavu, Kindu et Kalemie. Mais, pour plus de visibilité et d'impact sur terrain, il a été convenu que les activités à réaliser touchent l'ensemble du territoire national. C'est à ce titre que les Coordinations Provinciales du RRSSJ sont directement impliquées dans l'exécution de certaines activités, tels que le travail de terrain pour le monitoring de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098, le plaidoyer (aux niveaux local et national), la mobilisation communautaire, l'interaction avec les acteurs étatiques et ceux de la Société Civile...

Le RRSSJ/Bas-Congo présente ici un condensé du rapport de son implication dans le projet pour répondre à certaines préoccupations du BCN-RRSSJ, notamment dans la réalisation de certaines activités durant le mois de septembre 2014.

## I. CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE DU MOIS

La situation sécuritaire semble être calme sur toute l'étendue de la province, malgré ces quelques faits dénotant l'insécurité :

- **Matadi : 8 septembre 2014 : les Kuluna sèment à nouveau la désolation à Matadi**

Le Commissaire Provincial de la PNC/Bas-Congo, le Commissaire Divisionnaire Adjoint Philémon Patience MUSHID Yav, a mis en garde les Kuluna qui sèment à nouveau la terreur à Matadi. Au cours d'une communication devant les unités de police et leurs commandants, il a évoqué la recrudescence du banditisme dans la ville portuaire. La population de Matadi ainsi que la presse ont été invitées à collaborer positivement avec la police, notamment en dénonçant les inciviques.

- **23 septembre 2014 : recrudescence d'accidents mortels de moto**

La société civile du Territoire de Songololo, déplore l'augmentation d'accidents de motos. La nuit du 20 au 21 septembre, deux personnes ont trouvé la mort et deux autres sont portées disparues après que la moto qui les transportait ait basculé dans la Rivière Kwilu, à hauteur de la Cité de Kwilu-Ngongo. Selon les premiers éléments d'enquête, les raisons du drame seraient l'ivresse du conducteur et la surcharge de la moto. La recherche de corps se poursuit. Par ailleurs, le corps d'un autre motard, complètement écrasé à côté de sa moto, a été retrouvé, à 6 km du Pont Mpozo. Non loin de là, dans un ravin, un autre corps en état de décomposition très avancé, a aussi été retrouvé, à côté d'une moto complètement endommagée

- **Matadi 24 septembre 2014 : Pont Maréchal, les constructions anarchiques mettent en danger la vie de l'ouvrage**

Les constructions anarchiques dans les alentours immédiats du Pont Maréchal mettent en péril ce précieux ouvrage et menacent même la sécurité de la seule province du Bas-Congo. Tout ce fait au grand mépris du certificat cadastral qui fait de ce site un patrimoine protégé...

## II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE EN PROVINCE

### II.1. Actions menées par les acteurs étatiques [Assemblée Provinciale, Autorités civiles locales, Commandement de la PNC et des FARDC...]

#### a) Réforme de la Police Nationale Congolaise

##### ✚ Journée d'information sur la mise en œuvre de la réforme et l'expérimentation de la Police de Proximité à Matadi

Matadi, 09 septembre 2014, salle de réunions du Commissariat Provincial de la PNC/Bas-Congo : le RRSSJ a valablement représenté la Société Civile à la journée d'information sur la réforme de la Police, en particulier la Police de Proximité, organisé par le Commissariat Provincial de la PNC/Bas-Congo, au profit des cadres nouvellement affectés au Bas-Congo.

L'exposé du RRSSJ a porté essentiellement sur le rôle de la Société Civile dans la réforme du secteur de sécurité ; les cadres de concertations Police-Population ainsi que la mise en œuvre l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, notamment en ce qui concerne l'engagement renouvelé de la RDC, relatif à la réforme de secteur de sécurité, en particulier la Police et l'Armée.



*Une vue de l'intervention du RRSSJ/.Bas-Congo sur le rôle de la Société Civile dans la réforme du secteur de sécurité en RDC [photo SSAPR/CRE]*

#### b) Réforme de l'Armée

##### ✚ Importants changements au sein des FARDC

Dans le cadre de la réforme des forces armées, trois Zones de Défense sont créées, à savoir:

- ⇒ *Zone de Défense 1* : les provinces du Bandundu, du Bas-Congo, de l'Equateur et de Kinshasa. Elle est commandée par le Général-major AMISI Kumba Gabriel mieux connu sous le sobriquet de « Tango four ».
- ⇒ *Zone de Défense 2* : les provinces du Kasai Occidental, du Katanga et du Kasai Oriental. Elle est commandée par le Général-major KIFWA Jean-Claude.

⇒ *Zone de Défense 3* : regroupe la Province Orientale, le Nord-Kivu, le Maniema et le Sud-Kivu. Elle est placée sous la direction du Général-major MUSHALE Tshipamba.

## **II.2. Actions menées par les acteurs non étatiques**

### **a) Interaction du RRSSJ provincial avec les acteurs étatiques [Partage régulier d'informations, actions de plaidoyer et lobbying]**

#### **✚ Le RRSSJ Bas-Congo a présenté ses civilités au nouveau Commissaire du District de la PNC Matadi**

22 septembre 2014, Commissariat du District de la PNC-Matadi : les membres du RRSSJ/Bas-Congo ont présenté les civilités au nouveau Commandant de District, le Commissaire Supérieur NKINDU Za Nsi Joachim.

Composée du Coordonnateur Provincial, de son Adjoint et autre membre du Bureau de Coordination, la délégation du RRSSJ/Bas-Congo a saisi l'opportunité pour échanger avec le Commandant ville autour de la contribution et la participation du RRSSJ à la réforme de la Police, depuis près de 5 ans...

Profitant des civilités présentées au nouveau Commandant du District de Matadi, la délégation a profité de s'entretenir avec le Commandant autour de la contribution et la participation du RRSSJ à la Réforme de la Police depuis près de 5 ans.

Le Commandant de la PNC District de Matadi a exhorté la délégation du RRSSJ Bas Congo au travail et à la collaboration étroite pour le bien de la population civile. Il n'a pas aussi manqué d'en savoir un peu plus sur l'état de lieux de la Société Civile en province...

#### **✚ Le RRSSJ Bas-Congo dit au revoir au Commandement militaire sortant du Bas Congo**

Mardi 23 septembre 2014. Matadi. Après avoir suivi le weekend à la chaîne nationale, la RTNC, la nouvelle mise en place des officiers supérieurs des FARDC et qui a eu comme conséquence le départ du Commandant de la 2<sup>ème</sup> Région Militaire du Bas Congo et de ses deux Adjoints ainsi que le Chef d'État-major de la 2<sup>ème</sup> Région Militaire. Il s'agit du Général Mayala Vainqueur, du Général de Brigade Kisebwe Lamusini Isaac, chargé des opérations et renseignements, du Général de Brigade Botampa Bomongo Ali Pepe de l'administration et logistique ainsi que du Chef d'État-major, le Colonel Bolongi Ekoto Donatien pour d'autres fonctions à Kinshasa respectivement pour les deux premiers, à l'Equateur pour le troisième et à Bukavu pour le dernier.

La délégation RRSSJ Bas Congo a d'abord rencontré T5 des FARDC, le Colonel Philémon Mubake.

Il était question de s'enquérir sur la quintessence de ces nominations. Pour le T5, c'est dans le cadre de la restructuration de l'Armée par rapport à la réforme de ce secteur que ces changements ont été opérés à travers toute la République. La Réforme de l'Armée prévoit par exemple la création de trois zones de défense, notamment la zone 1 comprenant la ville de Kinshasa, le Bas Congo, le Bandundu et l'Equateur, la zone de défense 2 comprenant les 2 Kasai et la zone de défense 3 comprenant le Nord Kivu, le Sud Kivu, le Maniema ainsi que la province orientale ; c'est donc dans cette optique qu'ont intervenu ces récentes nominations pour concrétiser cette réforme de l'Armée.

La délégation s'est ensuite rendue auprès du Général de Brigade chargé des opérations et renseignements qui s'est réjoui au nom du Commandant de la Région Militaire pour la collaboration qui a existé entre les FARDC et la Société Civile pendant tout leur mandat.



*Le Colonel Philémon Mubake (T5) avec la délégation du RRSSJ/Bas-Congo [Photo RRSSJ]*

Parlant à son nom personnel, il évoque les meilleurs souvenirs de son séjour de 8 ans dans le Bas Congo, une province avec son calme légendaire, sa bonne collaboration avec la Société Civile et surtout son passage du grade de Colonel au Général, fruits des bons moments passés au Bas Congo et du bon témoignage de la population par rapport à son travail.



*Le Général de Brigade avec la délégation du RRSSJ Bas Congo [Photo RRSSJ]*

Le RRSSJ Bas Congo a rendu hommage au commandement militaire du Bas Congo à travers son chargé des opérations et renseignements pour le travail abattu par l'équipe et l'a félicité pour la nomination et leurs nouvelles fonctions tout en leur souhaitant une fructueuse carrière dans leurs nouveaux postes d'affectation.

#### **b) Travail de terrain avec les communautés de base [sensibilisation, formation, Monitoring, mobilisation communautaire...]**

- ✚ Poursuite de suivi et de supervision du travail de Dynamique Communautaire sur terrain.

#### **c) Implication et rôle des médias dans la mise en œuvre des activités de terrain**

Les médias, en l'occurrence la RTNC, diffuse plus les émissions sur la Dynamique Communautaire pour consacrer l'appropriation du processus de la réforme par la population réunie autour de la Dynamique Communautaire.

### **III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE ET RESULTATS OBTENUS AU COURS DU MOIS**

#### **3.1. Préoccupations majeures recueillies auprès des communautés de base**

##### a) Réforme du secteur de sécurité

Les Groupes Diagnostic Local de Sécurité (DLS) dans les trois Communes de la ville de Matadi sont mis à contribution pour traduire les aspirations des communautés de base, en matière de sécurité.

##### b) Mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098(2013)

Pendant ce mois de septembre 2014, il n'y a pas eu de sensibilisation formelle sur l'Accord-cadre, mais les médias en ont encore fait écho.

##### c) Autres

La population est convaincue que la réussite de la mise en œuvre de la Police de Proximité passera nécessairement par la prise en compte – par les décideurs – des questions sociales et professionnelles des policiers et autres prestataires du secteur de sécurité.

#### **3.2. Résultats obtenus au cours du mois**

1. La population de plus en plus impliquée dans la réforme de la Police Nationale, à travers le groupe DLS/PLS [Diagnostic Local de Sécurité/Projets Locaux de Sécurité] qui n'attend que la matérialisation de certains projets spécifiques ;
2. L'implication de la population dans la dénonciation et la traque des Kulunas est effective ;
3. L'implication des médias, dans la sensibilisation sur l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, la réforme de la Police Nationale et autres sujets connexes....

## **IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS**

### *4.1. Les enjeux*

- La fidélisation de la prise de conscience critique de la population, en rapport avec l'appropriation du processus ;
- Large campagne de vulgarisation de l'Accord-cadre et la Résolution 2098 et de sensibilisation des parties prenantes.

### *4.2. Les défis à relever au mois suivant*

Organiser des séances de sensibilisation de la population et la vulgarisation de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098, par rapport aux travaux du Groupe de Travail de la Société Civile sur l'Etat d'avancement de l'engagement pris par les parties prenantes sur cet accord-cadre.

### *4.3. Les recommandations majeures*

a) A l'Assemblée Provinciale :

- Encourager le Gouvernement Provincial à se pencher résolument sur l'amélioration des conditions sociales et professionnelles des prestataires du secteur de sécurité.

b) Au Gouvernement provincial :

- S'investir pour la formation de tous les policiers du Bas- Congo sur la doctrine de la Police de Proximité.

c) A la Police :

- Renforcer et intensifier les tournées et les patrouilles pour contrer la montée du « Phénomène Kuluna », dans le Bas-Congo, en général et à Matadi, en particulier.

Fait à Matadi, le 30 septembre 2014

***Le RRSSJ/Bas-Congo,***

***Bureau de Coordination Provinciale***